

## Court narré de la vie du Sieur Lepoivre

fait par le vicaire Apostolique de Cochinchine [Mgr Lefebvre]

[Un document des Archives des Missions Étrangères de Paris]

[Ms :V800, folios 733 à 738]

Ce Mr est, à ce qu'on dit, d'une assez jolie figure, mais a la physionomie d'un efféminé. Il a souvent des vertiges et de petits traits de folie et cela est assez ordinaire aux peintres. Ayant conçu vraisemblablement le dessein de courir le monde pour y faire fortune ou pour se perfectionner dans la peinture, plutôt que de prêcher l'évangile, il fut envoyé de Lion à Paris. Étant au Séminaire, on ne remarqua rien dans sa conduite qui fit espérer qu'il serait un digne ecclésiastique ou missionnaire. Il était fort mondain et cherchait à passer son temps dans les belles compagnies. Il lya amitié avec un grand vicaire de Boulogne duquel quelques temps après on vola 400 livres et une montre, et ce qui est arrivé à Mr Lepoivre fait justement soupçonner qu'il en fut le voleur qu'on n'a pas pu découvrir. Quoiqu'il en soit il fut destiné pour Saint-Martin<sup>1</sup> ; arrivé à Macao, il changea de luy-même sa destination et passa à Sainte-Anne où on ne savait pas alors qu'il dût y avoir si tôt un évêque. Y étant arrivé il ne se donna pas même la peine d'apprendre la langue qu'il ne savait que très peu quand il en sortit, il passait son temps ou à peindre ou à courir et même quelquefois à chasser. Il avait et affectait une délicatesse extrême dans le manger. Il luy fallait toujours force graisse et quantité de sucreries. Arrivé à la résidence de Mr Bennetat je trouvai une lettre de Mr Lacourt à ce missionnaire où il se plaignait fort de sa conduite et proposait, ne me sachant pas arrivé à Ste Anne, de l'envoyer à Siam où il serait aisé de le chasser s'il ne changeoit ce qu'on ne peut faire icy, et pour l'engager à faire ce voyage on luy prétextait qu'il fallait aller se faire ordonner, Mr de Lacourt qui sçavoit qu'on ne le croyait pas sur sa parole, disoit que Mr Rivoal luy avait dit qu'il n'était pas possible que ce Mr fût missionnaire à Ste Anne. Mon arrivée rompit ce projet, j'avais écrit à tous nos chers Confrères le lendemain de mon arrivée à Nhat'ang<sup>2</sup>, ils m'écrivirent un chacun, il n'y eut que Mr Lepoivre qui s'en dispensa et au lieu de m'attendre dans la province où il était, il party pour la cour, c'est-à-dire qu'il s'éloigna de moy. J'envoyais des pouvoirs égaux à tous nos chers Confrères et je ne vois pas comment Mr de Lacourt a pu luy dire qu'il était supérieur, si ce n'est qu'étant prêtre et ancien missionnaire il luy était selon le bon ordre son aîné. Quelques mois après mon arrivée Chiêu, frère d'Adrien et Lin retour de Siam ayant reçu cinq ou six pains d'or et quelques taëls aussy d'or pour les marchandises que Mr Duvelaër luy avait confiées, les apporta à Mr Lydur<sup>3</sup>, le priant de les luy garder, il était alors assez tard et l'heure du souper était proche, ce Mr les porte dans sa chambre et les cacha derrière quelques livres de sorte cependant que Mr Lepoivre le sçu, quelques temps après on servit le souper, Mr Lepoivre devoit partir le lendemain pour Cham où il devait s'embarquer pour Macao par les conseils de Mr Delacourt qui se promettait de me faire approuver son départ à cause d'un crime qu'on ne doit pas nommer dans lequel il avait eu le malheur de tomber depuis peu, il prit occasion de son prochain départ pour faire oublier à Mr Lidur les susdits pains d'or en l'excitant à la joye et à parler. Après souper chacun se retire dans sa chambre, Mr Lidur en y rentrant fût voir si l'or était encore en place, il était emporté, aussy tôt il avertit Mr Lepoivre qui fait l'étonné, toute la maison est dans le

<sup>1</sup> Saint Martin= Mission du Tonkin, Sainte-Anne= Mission de Cochinchine.

<sup>2</sup> Nha-trang, province méridionale de Cochinchine, où exerce M. Bennetat des M.E.

<sup>3</sup> M. Lidur, sous diacre indien, est chargé du petit séminaire de Hué en attendant la venue de l'évêque pour être ordonné.

trouble Antoine Hô, amy intime de Mr Lepoivre probablement l'auteur du vol par les conseils de Mr Lepoivre [qui] en a été seurement<sup>4</sup> au moins le receleur fait aussi l'étonné, luy et tous ceux qui étaient dans la maison cherchent de tout coté, on ne trouve rien. Le lendemain Mr De Lacourt qui était alors à une petite lieue de distance est averty du vol, il vient aussi tôt, [*on reprend*] les recherches, mais inutilement on trouve seulement le mouchoir où était enveloppé l'or, jeté dans les commodités, cela fit croire que le vol était domestique. Mr De Lacourt ne pouvant découvrir le voleur a recours à un stratagème, il va trouver un mandarin chrétien, luy expose l'affaire, le prie de luy donner quelques soldats chrétiens pour l'examiner dans sa maison, le mandarin accorde les soldats qui se disent députés pour connaître de cette affaire et viennent à la maison en faisant grands fracas et faisant de grandes ?? Mr Lepoivre encore peu au fait du gouvernement croyt que ces gens ont droit de connaître de cette affaire il n'est pas peu intrigué, il ne se [*démonte*] cependant pas on examine tous les gens de la maison, comme ils avaient jeté quelques soupçons sur Chiêu et un ancien écolier de Mrs de Flory<sup>5</sup> et Rivoal, homme d'une probité reconnue, on les fait venir, le dernier qui sçavait les coutumes de son royaume se confiant sur son innocence ne fait pas de difficulté de comparaître devant ces juges qu'il savait n'être que des soldats d'un tel mandarin, on interroge et on ne peut rien découvrir. Chiêu quoique innocent a le malheur d'être épouvanté, il perd la tremontade, il se blouse dans quelques-unes de ses réponses, on ne trouve pas cependant matière à le déclarer coupable. Antoine Hô comparait aussi, Mr Delacourt aide les juges à l'interroger, Mr Lepoivre craint qu'on ne le convainque, il le défend, et voyant que Mr De Lacourt le pressait trop fort, il le menace de lui jeter un chandelier à la tête, les juges s'aperçoivent de la partialité de Mr Lepoivre et dirent que ce Mr paraissait bien suspect du vol. L'or volé cependant ne se retrouve pas. On ne peut convaincre personne, inutilement on réitère les interrogatoires, heureusement sur ces entrefaites arrivent des gens du mandarin susdit qui pour intimider davantage envoie dire que le bruit du vol était parvenu jusqu'au Roi et qu'il ne pouvait se dispenser de l'aller informer à moins que l'or ne fût restitué. Mr Lepoivre alors tremble, il prie Mr De Lacourt d'aller fléchir le mandarin et fait espérer que l'or se trouvera. Mr De Lacourt consent d'aller chez le mandarin, il allègue qu'il faudrait faire quelques présents désirant qu'il lui en fournit la matière mais ce Mr n'avait pas dessein qu'il lui en coûte et il fallu prendre pour ces présents quelques-unes des curiosités que le [ ? ] m'avait envoyé. Mr De Lacourt étant parti, Mr Lepoivre fait quelques tours dans la maison, il monte au grenier, de là va au jardin et enfin revient trouver Mr Lidur et lui remet les pains d'or, exceptés les taëls, disant qu'on lui avait remis et que les taëls de manque étaient ou perdus ou dépensés, Mr De Lacourt revient et dit que le mandarin accorde encore trois jours de délai. Mr Lidur aussitôt lui remet les pains d'or. Pour cacher l'auteur de tant de scandales que cette affaire causa dans toute la province, il dit ensuite de quelques temps que l'or lui a été remis dans le confessionnal. Mr De Lacourt agit ensuite pour ravoir aussi les taëls d'or qui manquaient, il presse Mr Lepoivre de les rendre ou faire rendre. Ce Mr s'irrite, une fois il sort avec la chandelle allumée pour mettre le feu au toit, mais en est heureusement empêché par Mr Lidur, une autre fois, il se saisit d'une épée dont il se serait percé si Mrs De Lacourt et Lidur ne lui avaient arrachée. Quelques jours après il part pour Cham où il cherche différents prétextes pour ne pas partir, on vient à bout de le résoudre, la veille de son départ arrivée on lui propose de se faire raser à la chinoise, le capitaine ne le voulant pas recevoir autrement, à moins d'un ordre du grand mandarin de la province. Mr Lepoivre ne veut pas consentir, comptant que cela seul suffirait pour rester, Mr Rivoal va de nuit trouver le mandarin et obtient un ordre pour qu'il s'embarque avec ses cheveux ; promettant qu'il répondrait de sa tête si on prouvait après son départ que ce Mr pût servir au Roi. Alors Mr Lepoivre voyant qu'il n'y avait plus à reculer, m'écrivit trois ou quatre lignes pour la première fois par lesquelles il disait que nos Mrs ayant trouvé que sa santé était trop faible pour travailler dans cette mission, il s'en retournait. Ce vol nous a coûté bien des

---

<sup>4</sup> seurement : l'auteur a dû hésiter entre seulement et sûrement.

<sup>5</sup> Charles de Flory ( ? – 1733) Missionnaire des MEP, en Cochinchine de 1722 jusqu'à sa mort en 1733.

dépenses, il a fallu de plus rembourser à Mr De Lacourt de quelques sommes qu'il dit que ce Mr lui a friponné, malgré cela devant de partir il mit la main sur tout ce qu'il a pu enlever qui fût de son goût, il prit enfin les beaux habits qu'il avait fait faire à la mandarine, et s'embarqua. Mr De Lacourt avait averti Mr Maigrot de tout ce qui s'était passé, lui disant de plus que j'étais alors fort éloigné pour que j'en pus être informé à temps. Mr Lepoivre arrive à Macao, Mr Maigrot lui dit qu'il faut retourner en Europe, il demande s'il y a sur cela un ordre de moi, il savait bien que je n'avais pu donner cet ordre, et refuse de partir ; il dit qu'il a écrit par Michel et Jacques à Mgr Décrinée<sup>6</sup> pour aller trouver ce prélat, mais ces écoliers ont assuré que cela était faux. Il tourna ses pensées vers Siam, mais sur ces entrefaites arrive un ordre de moi de le faire partir pour l'Europe. Comme je craignais qu'il n'intercepta mes lettres pour Mr Maigrot, j'ay leur fit mettre [*sic*] l'adresse par Dominique et scelle de son cachet, ainsi il ne put les intercepter comme il a fait de celles de Mr De Lacourt, le paquet de Ste Anne étant arrivé pendant que Mr Maigrot disait sa messe. Comme je voulais qu'on tente les voies de la douceur pour le faire partir, je fis deux lettres dans une je disais que je l'excluais pour être parti sans ma permission et pour d'autres raisons, dans une autre qui devait lui être [*adressée*] s'il ne se retirait pas de bonne grâce je disais que je l'excluais pour les faits ci-allégués et que je vais répéter. Dans la lettre circulaire que j'écrivis à Mgrs les trois vicaires apostoliques français, j'aurai pu ajouter et pour avoir sans dessein d'être missionnaire dépensé le bien de la mission pendant plusieurs années. Comme j'étais fort faible lorsque les vaisseaux repartaient pour la Chine, je n'écrivis aux vicaires apostoliques que pour leurs donner avis de cette exclusion, celle qui était pour Mgr de Juliopolis a péri dans l'incendie du vaisseau qui la portait, les lettres pour Mgrs les vicaires apostoliques étaient conçues en ces termes : Mgr, comme je n'ay appris le départ de Mr Lepoivre que lorsqu'il était probablement arrivé à Macao, je n'ay pu donner avis à V. G.<sup>7</sup> de son exclusion de notre corps. Je déclare donc par la présente que je l'ay exclu dudit corps et donne ordre de le renvoyer en Europe s'il consentait d'y retourner ou de l'abandonner 1° pour être tombé dans un crime qu'on ne doit pas nommer, 2° pour avoir volé ou recelé 6 pains d'or qui avaient été mis en dépôt chez un missionnaire et lesquels il a rendu luy même, 3° pour s'être voulu percer d'une épée parce qu'on le pressait de rendre quelques taëls d'or qui manquaient encore et qu'il a écrit à Mr Lidur cette année avoir été jeté dans les commodités (on en a retrouvé la plus grande partie), 4° pour avoir voulu mettre le feu à la maison dudit missionnaire, je suis etc.

M. Maigrot avait écrit à Mr De Lacourt qu'il serait à souhaiter qu'on [*illisible*] L'an passé le même Mr m'écrivit que ce Mr était enfin party qu'heureusement Mr de Verthamont était encore à Macao que sans luy il n'aurait pu venir à bout de le faire partir. Il a eu le bras cassé dans le combat qu'a soutenu son vaisseau parce qu'il a voulu donner des marques de sa bravoure suivant ce que me marque Mr Maigrot qui ajoute qu'étant arrivé à Batavia il a présenté un projet de commerce avec les Cochinchinois en représentant les avantages que les Hollandais y trouveraient et il a demandé d'être le subrécargue du vaisseau qui irait ; le général a reçu et pris son projet et s'est ensuite moqué de luy. Dieu veuille que cette nation ne vienne jamais icy. Je plains la mission de Siam si en trompant il a été reçu, il n'y a rien que de sinistre à espérer d'un homme qui depuis si longtemps vit comme n'ayant aucune religion et aucune crainte des jugements de Dieu. Ce qui fait craindre qu'il n'ait été reçu dans cette mission ou qu'il n'y soit resté, c'est qu'il se doute bien que M. Mathon est informé de ses crimes et qu'il ne sera pas reçu à notre mission et il luy sera aisé de tromper Mr Connain déjà si bien prévenu en faveur du vicaire apostolique de Ste Anne surtout lorsqu'il s'agit de quelque acte de rigueur, il luy fera aisément croire que Thadée et Antoine ayant été de son aveu injustement punis par moy par la même injustice je l'ay exclu de notre corps pour être uniquement party d'icy sans ma permission. J'atteste que ce narré est vrai quant à la substance, ce que je ne dis pas de quelques circonstances qui

<sup>6</sup> Mgr Martillat, évêque d'Ecrinée, supérieur de la mission de Chine.

<sup>7</sup> V. G. = Votre Grandeur.

peut-être ne sont pas entièrement conformes à la vérité et sur lesquelles je pouvais m'être oublié et ceux qui me les ont rapportés. Mgrs De Céomanie et d'Ecrinée et tous les missionnaires qui ont eu connaissance des raisons de cette exclusion l'ont approuvée, il y a apparence que Paris s'y conformera. Aussi je laisse à voir à Mgr De Juliopolis ce misérable mentant si impunément dans la lettre qu'il luy a écrite, s'il convient qu'il l'approuve aussy. S'il n'était exclu que de cette mission il n'y aurait pas d'inconvénient qu'on le reçu dans une autre s'il donnait des marques de repentir qui seront toujours bien suspectes : je ne doute pas que Mgr de Juliopolis n'approuve cette exclusion, mais sa Grandeur se trouvera embarrassé à s'en défaire s'il est arrivé devant une lettre que j'ay écrite à Mr De Laure par le vaisseau du Roy de Siam et dont était porteur Ôu Lucas, j'ay idée que je disais quelque chose dans cette lettre des raisons pour lesquelles j'avais fait cette exclusion. Que si au reste il est arrivé mon avis est qu'on le prie et même force de sortir du séminaire et qu'on l'engage à se marier de peur que quelque jour il ne cause quelque catastrophe au séminaire.

A Ste Anne ce 2 juillet 1746

\* \* \*